



## MAISON DE RETRAITE *Anne de Melun* TARIFS 2<sup>e</sup> semestre 2025

Tarifs applicables au 01/07/2025, conformément à l'Arrêté du Conseil Départemental de Maine et Loire en date du 19/03/2025 et de l'article 3 du décret n° 2025-168 du 20 février 2025.

(A)	Hébergement plus de 60 ans	66,24 €/j
(B)	Hébergement moins de 60 ans	82,24 €/j
(C)	Participation forfaitaire aux dépenses d'entretien de l'autonomie	6,10 €/j
(A+C)	<b>TARIF JOURNALIER</b>	<b>72,34 €/j</b>

Seul le montant de l'**Hébergement (A)** augmenté de la **Participation forfaitaire (C)** et ce quel que soit son niveau de dépendance à l'entrée ou durant son séjour dans la Résidence.

L'Etablissement est habilité à l'Aide Sociale Départementale. Une Aide Personnalisée au Logement (APL) peut être attribuée par la CAF ou la MSA en fonction des revenus de chacun.

### Autres tarifs :

<b>CAUTION <sup>1</sup></b>	<b>2 001.60 €</b>
<b>REPAS VISITEURS :</b>	
Repas du jour <sup>2</sup>	<b>9,80 €</b>
Repas gourmand <sup>3</sup>	<b>15,00 €</b>
Repas du soir	<b>8,00 €</b>

<sup>1</sup> Perçue lors de l'entrée dans l'établissement, égale à : (A) x 30

<sup>2</sup> Entrée ou potage – Poisson ou viande et légumes – Fromage – Dessert – Vin (1/4) et café

<sup>3</sup> Apéritif + Entrée + Plat + Fromage + Dessert (au choix en fonction de la carte) + Café (Vin non compris)